



S.I.P.L.

PREF
13.12.18

DELIBERATION

13

OBJET : **Tarifs**

SEANCE du 5 avril 2018

Suite au conseil du Syndicat Intercommunal du SIPL le 5 avril 2018

Le Président du SIPL propose les tarifs suivants :

A/ TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE:

- Tarif normal : Enfants : 3,80€ - Adultes : 5€
- Tarif majoré : 6€ (par repas pris sans inscription préalable)

B/ TARIFS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES MATIN, SOIR:

- Pour 1h : 1,70 €
- Pour 2 heures : 2,20 €
- Pour le retard des parents le soir : Forfait de 2 euros supplémentaires par enfant.

C/ TARIFS DIVERS :

FRAIS DE RELANCE : 7€ forfaitaire par lettre de relance